



Cérémonie des Voeux - 25 janvier 2025



WWW.VILLE-LA-GRAND.FR - FÉVRIER - AVRIL 2025 - N°127



ÉDITO

DE LA NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE DES LOGEMENTS

Dans un monde en constante évolution, où la population mondiale ne cesse d'augmenter, la question du logement devient plus qu'un simple besoin fondamental : elle s'impose comme un enjeu sociétal crucial.

La Haute-Savoie continue de bénéficier de sa proximité avec la Suisse et de l'attractivité de la métropole genevoise. Ville-la-Grand n'échappe pas à cette évolution et, conformément aux objectifs du SCoT de l'Agglomération 2021 - 2032, « Faire mieux avant de faire plus », la ville s'est engagée dans une urbanisation maîtrisée par des règles imposées dans son PLU pour encadrer le développement et rester une ville à taille humaine.

Si l'écriture de nouvelles contraintes a freiné les promotions immobilières, 2025 verra, comme déjà en 2024, la concrétisation de projets permettant de poursuivre et soutenir la diversification du logement en faveur de la dynamique sociale et générationnelle de la population que nous avons à cœur de bien accueillir. Les nouvelles constructions se font prioritairement au centre-ville, au sein de l'écoquartier de l'Etoile ou au sein du tissu urbain existant, en engageant la mutation, la restructuration et l'optimisation progressive de certains espaces, identifiés pour leur potentiel d'accueil important.

Maintenir un cadre d'équipements publics et collectifs adaptés au contexte communal est essentiel et nous sommes engagés à anticiper l'évolution de la population par la construction de nouvelles écoles, la création de nouveaux espaces de loisirs ou l'accompagnement au changement de comportements en matière de mobilité et de modes de déplacement.

La recherche d'une cohérence entre les secteurs de développement de l'urbanisation et une proximité des transports en commun entraîne une réflexion de la politique de stationnement sur notre territoire. Notre responsabilité environnementale est d'encourager la pratique de mobilités alternatives pour une transition écologique qui engage un changement de mentalité, de comportement et de mode de vie. Nous devons prendre le temps de cette mutation par des mesures de régulation progressive qui doivent conduire les automobilistes à adopter de nouvelles habitudes.

Accueillir une nouvelle population, c'est aussi favoriser les rencontres et le vivre ensemble. Je remercie sincèrement les nombreuses associations villamagnaines qui sont des acteurs essentiels et indispensables dans la vie de la cité, des partenaires dont les activités et les projets s'inscrivent dans l'intérêt général partagé avec la mairie.

Nous avons aussi la chance d'avoir un tissu économique riche et dynamique, que ce soit en Zone d'Activités ou au centre-ville où des commerçants s'engagent pour participer à cette convivialité qui permet à notre commune de garder cet esprit de « petite ville ». Le recensement de la population de ce début d'année pourrait nous faire passer au-dessus de la barre des 10 000 habitants. Les ressources financières supplémentaires dont nous pourrions profiter nous permettraient de toujours mieux répondre aux besoins qui sont les nôtres.

En attendant, nous poursuivons notre ambition d'avoir « un pied dans la ville, l'autre dans la nature » en maintenant des espaces verts les plus naturels possibles voire en en construisant de nouveaux.

C'est ainsi qu'un nouveau parc se dessine sur l'ancien site de l'école de Pottières. Sa livraison est prévue au printemps. Il sera agrémenté d'une statue qui attendait patiemment son heure et qui ne sera pas sans rappeler le clown du centre-ville...

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

DU CÔTÉ DE L'AGGLO UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MISE EN PLACE SUR L'AGGLOMÉRATION

Les Zones à Faibles Émissions (ZFE) sont destinées à protéger les populations dans les zones urbaines les plus polluées en limitant la circulation des véhicules les plus polluants.

Pour entrer dans ces zones, les véhicules doivent avoir une vignette Crit'Air affichée sur leur pare-brise, qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques :

Après plusieurs études et conformément aux directives législatives et préconisations du Département de la Haute-Savoie, l'agglomération d'Annemasse a mis en place une ZFE depuis le 1^{er} janvier 2025.

La zone concernée englobe Annemasse et s'étend sur Ambilly, Cranves-Sales, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Elle tient compte de la configuration actuelle du réseau routier avec les possibilités de transit et en adéquation avec les solutions de déplacements alternatifs à la voiture.

La contrainte liée à cette ZFE sur l'Agglomération sera progressive.

- Depuis le 1^{er} janvier, seuls les véhicules sans vignette Crit'Air (sauf exemptions*) ne peuvent pas accéder au périmètre défini.
- Puis au cours des prochaines années, la réglementation va progressivement se durcir et certaines vignettes Crit'Air (6 puis 5 puis 4), correspondant aux véhicules les plus générateurs de particules, ne seront plus autorisées à accéder à cette ZFE.

À horizon 2030, seuls les véhicules arborant des vignettes E, 1, 2 ou 3 pourront circuler dans les espaces concernés.



* À savoir : certains véhicules bénéficient d'une exemption nationale et ne sont pas concernés par la ZFE-m : les véhicules des services de lutte contre l'incendie, de police, d'aide médicale urgente, les ambulances, les véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées...

CÉRÉMONIE DES VŒUX



EN AVANT 2025 !

Samedi 25 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée Salle du Savoy et a réuni près de 300 personnes. Le public était composé de citoyens de tous âges, de représentants d'associations et d'entreprises villamagnaines, d'élus (parlementaires, maires et conseillers des communes voisines) et de partenaires institutionnels.

Cet événement a permis à Madame la Maire, Nadine JACQUIER, de donner la parole aux représentants du Conseil Municipal des Enfants nouvellement élus au printemps 2024 et qui ont présenté les 3 projets qu'ils souhaitent réaliser au cours de leur mandat.

La cérémonie a également permis de faire un rapide retour sur les nombreuses animations ou inaugurations qui se sont déroulées au cours de l'année 2024 et de remercier toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour permettre que ces projets se concrétisent et participent à rendre la commune dynamique. Soucieuse de développer le Vivre Ensemble, la Ville continue d'offrir un service de qualité aux personnes résidentes ou venant de s'installer sur notre commune.

Au cours de son discours, l'accent a été mis sur les priorités de l'année à venir, avec la volonté de :

- faire de la jeunesse et de l'éducation des priorités,
- concilier harmonieusement ville et nature,
- promouvoir sport et bien-être,
- favoriser toujours plus des comportements responsables et écocitoyens dans nos vies quotidiennes, qu'il s'agisse d'énergie, d'alimentation, de réduction des déchets,
- renforcer le lien social au travers des événements et de la vie associative,
- faire avancer concrètement les projets au service de l'intérêt général.

Ce fut l'occasion de présenter les projets clés qui vont se poursuivre au cours des prochains mois, en lien avec les partenaires institutionnels (Département, Région, État, Éducation Nationale...).

- ➔ **Nouvel espace éducatif de Cornières** dont le Permis de Construire a été déposé avec des travaux engagés au

début de l'été. Il s'agit là d'un projet majeur, ne serait-ce que d'un point de vue budgétaire (12 millions d'euros), avec une ouverture prévue fin 2026.

- ➔ **Nouvelles opérations liées à l'habitat**, permettant de répondre à la demande croissante de logements sur notre commune tout en maintenant des espaces verts.

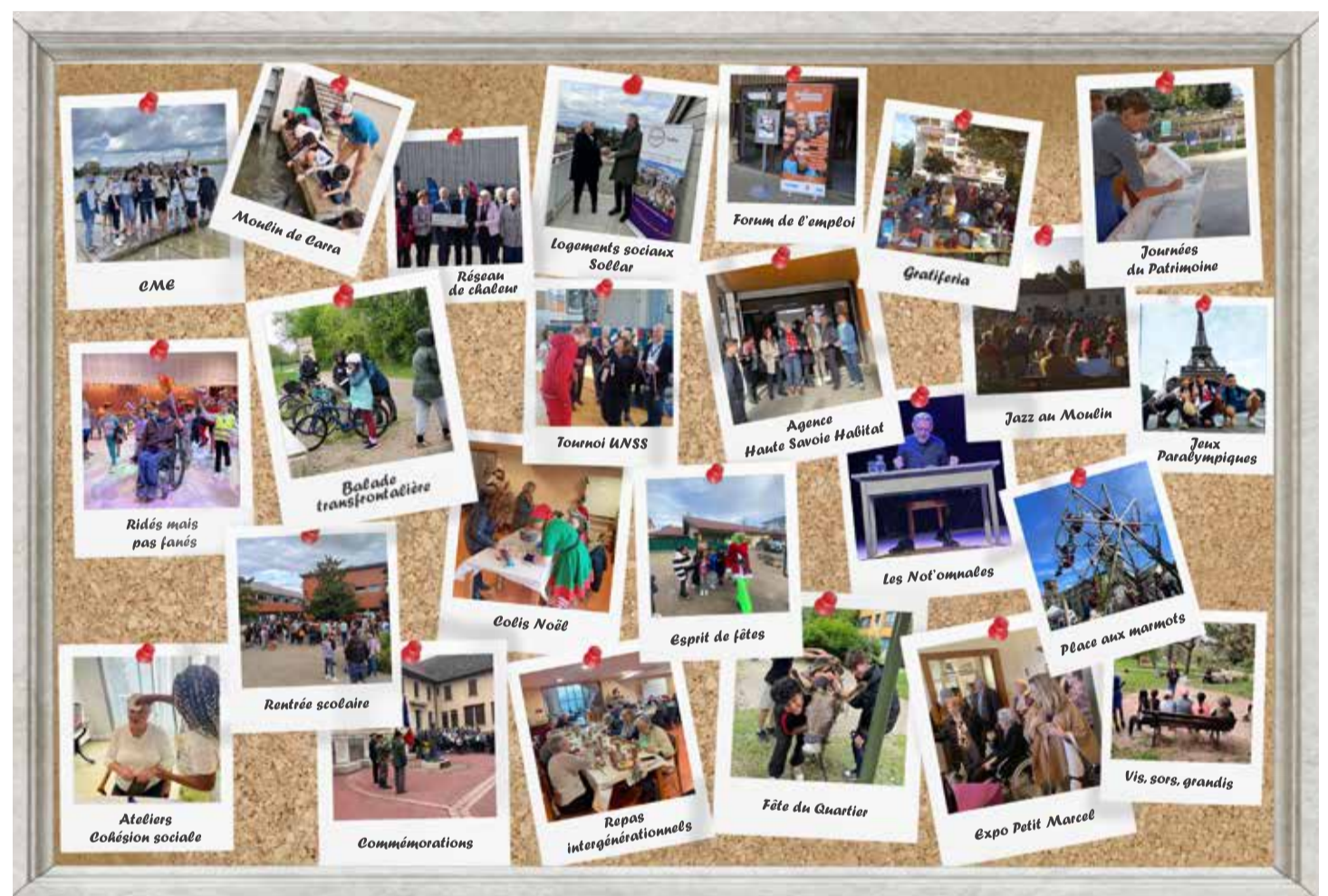
Afin de favoriser la mixité et de construire une ville solidaire où chacun trouve sa place, pour chaque opération immobilière, il est demandé aux promoteurs :

- un tiers de logements locatifs sociaux,
- un tiers de logements abordables pour les classes moyennes,
- et enfin, un troisième tiers de logements libres.
- ➔ **Écoquartier de l'Etoile** dont le développement se poursuit, tant en termes de logements que de commerces, avec la livraison d'un bâtiment pour les Etudes supérieures.
- ➔ **Réflexion sur le devenir de Villeventus** qui se poursuit. Suite au travail du collectif citoyen, plusieurs pistes sont à l'étude en lien avec un paysagiste-

concepteur chargé d'accompagner la collectivité et de valider la faisabilité technique et budgétaire de certaines options.

- ➔ **Amélioration de l'offre d'infrastructures sportives** qu'il s'agisse de nouveaux équipements (station de fitness) ou d'améliorations d'équipements existants, en lien avec les clubs.
- ➔ **Déploiement du schéma de mobilité cyclable.**

Merci à toutes les personnes qui sont impliquées pour que ces projets se réalisent dans l'intérêt du plus grand nombre.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



UNE ANIMATRICE CULINAIRE POUR FAIRE DE LA PÉDAGOGIE AUPRÈS DES ENFANTS

Bien se nourrir est un engagement clé de la politique de Ville-la-Grand. La commune déploie en effet, depuis plusieurs années, un projet alimentaire dont l'objectif est de sensibiliser tous les publics aux enjeux et aux bienfaits d'une alimentation saine et durable en faisant découvrir, connaître et expérimenter le cycle de la terre à l'assiette.



Cela passe par les approvisionnements, le choix de consommer des produits « de saison », la capacité à privilégier les circuits courts et le travail avec des filières respectueuses de l'environnement. Cela passe aussi par l'éducation des petits et des grands au « mieux manger ».

Pour faciliter ce travail de sensibilisation alimentaire, la commune peut compter sur Agnès LE MOAN qui, tout au long de l'année, fait découvrir aux enfants de nouvelles saveurs et les joies de préparer des choses simples mais bonnes.

Agnès dispose d'une longue expérience en matière de restauration, ayant travaillé dans de nombreux établissements en France (région parisienne, Corse, Savoie) ou à l'étranger (Royaume Uni). Depuis plus de 3 ans, elle met ce savoir-faire au service de Ville-la-Grand qu'il s'agisse d'enfants scolarisés, de jeunes venant au Labo ou au Pôle Multi-Activités.

Au total, une quarantaine de classes bénéficie de ces séances d'initiation et de sensibilisation, impliquant également quelques parents.

Ateliers culinaires, visites pédagogiques chez les maraîchers partenaires, préparation de repas intergénérationnels en lien avec le CCAS ou le LAEP, célébration de la Semaine du Goût, participation à des événements organisés par la commune (Place aux Marmots notamment avec le vélo à smoothie qui permet de pédaler pour mixer la boisson que l'on dégustera juste après), tout est prétexte à découvrir le plaisir de l'alimentation et les bons réflexes à adopter pour manger bon, sain et durable.

Avec une philosophie qu'elle réaffirme souvent « Avec moi, on a le droit de ne pas aimer mais on goûte forcément ». Et bien souvent, une fois que l'on goûte et que l'on sort des a priori, on aime et on a envie d'en reprendre.

ZOOM SUR...

Une nouvelle application mobile pour faciliter le quotidien des habitants de Ville-la-Grand !



L'application mobile de Ville-la-Grand a été conçue pour simplifier votre quotidien et renforcer le lien avec votre ville. Elle s'appuie sur le fait que nos smartphones sont omniprésents dans notre vie quotidienne et qu'une appli utile et bien pensée est souvent le plus court chemin vers l'information que l'on cherche.

Cette nouvelle « appli » centralise toutes les informations importantes et permet d'être au courant de toutes les animations événementielles organisées sur notre commune, d'accéder encore plus facilement aux infos pratiques et démarches, mais aussi de recevoir des notifications en cas d'information urgente et importante.

Que vous soyez un(e) habitant(e), un visiteur ou simplement curieux, cette application est votre compagnon indispensable pour rester informé(e) et connecté(e).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Téléchargez gratuitement l'application depuis votre « store » préféré :

- **Pour iOS :** Rendez-vous sur l'App Store, cherchez "Ville-la-Grand" et cliquez sur "Obtenir".
- **Pour Android :** Accédez au Google Play Store, cherchez "Ville-la-Grand" et appuyez sur "Installer".

Lancez ensuite l'application et commencez à explorer ses nombreuses fonctionnalités. Aucune inscription n'est requise pour profiter pleinement des services proposés ! L'utilisation est totalement gratuite.



- **Actualités locales :** restez informé(e) en temps réel des dernières nouvelles.
- **Agenda culturel et événementiel :** ne manquez plus les rendez-vous incontournables proposés par votre ville et par les nombreuses associations qui s'y trouvent.
- **Se déplacer :** trouvez facilement les informations sur les transports et déplacements en ville.
- **Annuaire associatif :** parcourez les activités et services offerts par toutes les associations locales.
- **Culture et loisirs :** repérez rapidement les lieux culturels, loisirs et activités pour petits et grands.
- **Plan de la ville :** localisez les points d'intérêt en un clin d'œil grâce à une carte interactive.
- **Numéros d'urgence :** ayez toujours à portée de main les contacts essentiels pour votre sécurité et celle des autres.

Et bien d'autres rubriques à découvrir ici

L'application est pensée pour vous offrir une expérience simple et fluide. Téléchargez-la dès maintenant et plongez dans tout ce que "Mon Appli VLG" a à offrir !

CADRE DE VIE



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Gérée par l'Agglomération d'Annemasse, la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble des communes est un service utile à tous.

Pour Ville-la-Grand, cette collecte s'effectue le vendredi (et le mardi pour les personnes habitant dans des immeubles). Face à certaines incivilités, il est important de rappeler les règles pour favoriser le vivre ensemble.

Les horaires : le ramassage s'effectue entre 5h00 du matin et 13h00. Les conteneurs peuvent donc être sortis la veille à partir de 19h00 ou le matin avant 5h00. Point important : conformément à l'article 6.2 du règlement de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Agglomération Annemassienne, les conteneurs doivent être rentrés sitôt la collecte effectuée. Il n'est donc pas toléré que les conteneurs soient encore sur la voie publique le soir ou le lendemain de la collecte et les habitations concernées sont pénalisables si elles ne s'obligent pas à rentrer leurs poubelles dans le délai défini.

Le fonctionnement : pour être collectés, les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans un conteneur normalisé, en bordure de voie publique, sans gêner la circulation.

Qu'est-il interdit de mettre dans son conteneur ?

Les gravats, décombres, débris provenant de travaux domestiques (autres que le petit bricolage), les encombrants ménagers, les déchets verts issus de tontes ou tailles. Ces déchets doivent être déposés dans les déchetteries qui en assurent le recyclage. Sur l'agglomération, leur accès est gratuit et contrôlé par lecture de la plaque d'immatriculation. De même, il est interdit de déposer un sac à l'extérieur du conteneur.

VIVE LE SPORT POUR TOUS À VILLE-LA-GRAND !

C'est une conviction que nous avons depuis bien longtemps. Mais l'année 2024 - marquée par les formidables Jeux Olympiques et Paralympiques - nous a confortés dans l'idée que le sport doit être une priorité de notre société pour être en forme, vivre des émotions individuelles ou collectives et créer du lien social.



Cela passe par les clubs et associations rattachés aux fédérations et à leurs comités territoriaux. Cela passe aussi par l'activité physique que chacun(e) peut pratiquer librement selon le rythme qui lui convient. C'est dans cette logique, qu'en plus du soutien humain, logistique et financier apporté aux associations de notre commune, de nombreux équipements ont été créés ou rénovés au cours des derniers mois pour améliorer les infrastructures sportives mises à disposition des habitants et permettant de faire de l'activité, seul(e) ou en groupe.

Parmi ces équipements, notons la nouvelle aire de fitness mise en place à côté du quartier de Près des Plans, qui sera officiellement inaugurée au mois d'avril prochain, et qui vient compléter les deux autres équipements existants. L'occasion de pratiquer des agrès et de faire ainsi travailler différentes parties du corps. De même, le terrain de basket 3x3 installé courant 2023 au Complexe Sportif des Verchères permet de pratiquer cette nouvelle discipline, qui a le vent en poupe et que l'on a notamment découverte lors des JO de Paris 2024.

Ce sont autant d'équipements de qualité et qui nécessitent un investissement financier significatif de la collectivité pour favoriser le sport et le bien-être pour tous. N'hésitez pas à les utiliser, en en prenant bien sûr soin pour qu'ils soient durablement disponibles pour le plus grand nombre.

Et bien sûr pour toutes les activités nécessitant un encadrement et des cours, rapprochez-vous des nombreux clubs que notre ville a la chance de compter et qui effectuent un travail formidable de promotion du sport et de ses valeurs.

ENFANCE & JEUNESSE



LES ATELIERS PARENTALITÉ PETITE ENFANCE

Des temps dédiés pour les familles et leurs enfants de moins de 6 ans sont proposés régulièrement par la commune dans une ambiance conviviale.



C'est l'occasion pour les parents de rencontrer d'autres familles et des professionnelles et de partager leurs expériences... Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants.

Les enfants jouent ou participent à une activité. Ces ateliers sont gratuits et sur inscription (rpe@vlg.fr).



En 2024, nous avons proposé différents ateliers : Cuisine • Créatifs • Santé • Lecture : « Doudoulecture » en partenariat avec la Médiathèque • Ateliers autour de la nature : "Les Petites Graines" avec le Moulin de Carra. Plusieurs conférences sont aussi organisées dans l'année.

Un lieu d'accueil itinérant est mis en place avec participation du Tyr'olien (camion itinérant). Les familles sont accueillies à l'extérieur, dans un lieu sécurisé, avec du matériel mis à disposition.

Ces actions ont lieu dans différents quartiers de la commune : Pré des Plans, centre-ville, Moulin de Carra et Cornières



LE CME : DES IDÉES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Le 23 novembre dernier, lors de son assemblée plénière, le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Ville-la-Grand a marqué les esprits en présentant sept projets prometteurs.

Après un vote à main levée, trois initiatives ont été retenues pour leur pertinence et leur impact, témoignant de l'engagement et de la créativité des jeunes élus.



Le Café Livres : un lieu de convivialité pour les jeunes

L'un des projets phares est la création d'un espace chaleureux dédié à la lecture et aux échanges. Le "Café Livres" ambitionne de devenir un lieu de rencontres où les jeunes pourront se retrouver autour de livres, partageant ainsi leur goût pour la culture et le dialogue.

Décorations de Noël écoresponsables : créativité durable

Conscients des enjeux environnementaux, les jeunes élus ont choisi de promouvoir des décorations de Noël respectueuses de la planète. Grâce à des matériaux recyclés ou naturels et des illuminations à basse consommation, ce projet entend sensibiliser la population à l'importance d'une fête écologique, responsable mais toute autant magique.

Olympiades et soirée inter-collèges : renforcer les liens

Pour favoriser l'amitié et la solidarité entre élèves des collèges Paul Langevin et du Juvénat, les jeunes proposent une journée sportive sous forme d'Olympiades, suivie d'une soirée conviviale. Ces événements offriront un cadre ludique et inclusif pour créer des liens entre jeunes de la commune.

Une année sous le signe de la collaboration

Alors que leur mandat arrivait à son terme, les jeunes conseillers ne cachaient pas leur enthousiasme à l'idée de concrétiser tout ou partie de ces projets. Ils ont vécu également des moments marquants avec un voyage à Paris et leur participation au congrès départemental des CME et CMJE de Haute-Savoie. Cette troisième édition, accueillie à Ville-la-Grand, rassemblera environ 300 jeunes élus venus de tout le département.

Avec ces initiatives, le CME de Ville-la-Grand illustre une fois de plus l'énergie et l'implication de la jeunesse dans la vie locale. Nous leur souhaitons pleine réussite dans ces projets porteurs d'avenir.



SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine Nationale de la Petite Enfance aura lieu du 15 au 22 mars 2025.

C'est un événement fédérateur réunissant chaque année les enfants, les familles, les professionnels et les collectivités pour sensibiliser aux enjeux de l'éveil et du développement des tout-petits. C'est l'occasion de mettre en lumière l'importance majeure des premières années de vie, déterminantes pour le développement cognitif, émotionnel et social des jeunes enfants.

Durant cette semaine nous proposerons différents ateliers parentalité et autres activités à la crèche et au Relais Petite Enfance pour tous les publics.



UN SÉNATEUR EN VISITE DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

Vendredi 17 janvier, le sénateur Monsieur Loïc HERVE est venu faire une intervention auprès des élèves de CM2 des écoles élémentaires du Centre et de Cornières.



Ce fut l'occasion de présenter le Sénat, son histoire, ses missions, de répondre aux questions posées par les élèves et permettre ainsi aux jeunes citoyens de mieux comprendre le fonctionnement de notre vie démocratique et le rôle des parlementaires siégeant à Paris.

Merci pour cette matinée destinée à mieux connaître nos institutions. Merci également aux enseignants qui avaient préparé cette visite avec les élèves afin que les échanges soient les plus directs, concrets et utiles.



VIE CULTURELLE



ESPRIT DE FÊTES 2024 : DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOUTS

Tout au long du mois de décembre, Esprit de Fêtes 2024 a enchanté le public avec un programme riche en animations festives.

Cette deuxième édition a rassemblé petits et grands autour d'activités conviviales, marquant la saison hivernale dans la joie et le partage. Esprit de Fêtes 2024 s'est traduit par une forte participation et des retours enthousiastes des personnes ayant assisté aux événements gratuits qui étaient proposés. Il s'affirme comme un rendez-vous incontournable de la fin d'année pour aller progressivement vers Noël et renforcer les relations humaines, tellement essentielles en cette période.

Rendez-vous donc en décembre 2025 pour une édition encore plus magique !



PETIT BLACK MOVIE : SAMEDI 18 JANVIER

Depuis 3 ans, la commune collabore avec le festival international de films indépendants de Genève "Le Black Movie".

La section du Petit Black Movie, dédiée aux plus jeunes cinéphiles a brillé cette année avec une sélection de 10 courts métrages, qui sonne comme une invitation à repenser le monde invitant le spectateur à explorer des sujets essentiels comme l'amitié, la différence...

Ces productions indépendantes en provenance des quatre coins du monde ont ravi une centaine de personnes. Une matinée de découverte et de partage où les familles ont pu déguster un petit déj' bio animé par l'association l'Animathèque, assister à une projection de qualité pour en finir en beauté par un atelier de bricolage réalisé par la Médiathèque.



DES CONFÉRENCES POUR ENRICHIR SES CONNAISSANCES SUR DES THÈMES VARIÉS

Depuis plus de 5 ans, la commune de Ville-la-Grand est ravie de travailler en partenariat avec l'Université Populaire d'Annemasse-Genevois et d'organiser régulièrement des conférences thématiques animées par des experts.



Ce cycle de conférences traduit la volonté municipale d'aborder une grande diversité de thèmes qui touchent à la fois à l'actualité, la géopolitique, l'histoire locale, les arts, l'histoire du monde, les sciences et la sociologie. Les intervenants proposés par l'UP font toujours autorité dans leur domaine de prédilection.

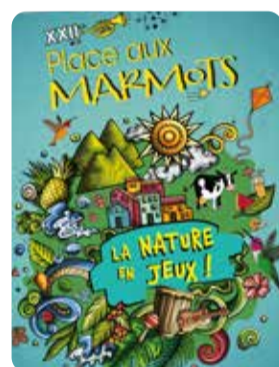
Conférences de ce début d'année :

16/01/2025 : destruction, pillage et trafics de biens archéologiques avec Michel Vincent, enseignant chercheur, professeur d'Archéologie - Université de Poitiers

20/02/2025 : « À quoi est-on prêt à consentir ? » avec Marc Gindre, professeur en Sciences Économiques et Sociales

Prochaine conférence :

17/04/2025 : Parentalité et charge mentale des mères avec Jessica Pothet, maîtresse de conférences en sociologie au laboratoire Max Weber, Université Lyon 2
Salle de la Bergerie au 4^{ème} étage, 10 place du Porte Bonheur



FESTIVAL LA PLACE AUX MARMOTS : DU LUNDI 19 AU SAMEDI 24 MAI

L'évènement culturel jeune public à vivre en famille !

Durant la semaine c'est un spectacle gratuit tous les jours ! Temps fort du festival, le samedi 24 mai de 14h30 à 18h30 dans le centre-ville de Ville-la-Grand avec la nature comme fil rouge !

Au programme : des ateliers de bricolage, des jeux, manèges, ferme pédagogique, DJing, K-tower et bien d'autres surprises vous attendent.

Retrouvez toutes les informations sur vlg.fr
Tout public dès 1 an • Evènement Gratuit

LE MOULIN DE CARRA

Expositions, animations, nature et sourires

La saison 2024 s'est terminée sous le signe du jeu avec l'Escape Game « L'héritage de Carra » qui a affiché complet. Les participants ont découvert le Moulin de Carra à travers un scénario unique : ils ont cherché des indices, déchiffré des énigmes et, selon leurs dires, « L'expérience a été fantastique. Le jeu était très bien conçu, captivant pour tous les âges, et les enfants se sont amusés autant que les adultes... ». Deux nouvelles dates seront programmées en été et à l'automne.

La fermeture hivernale (décembre à février) est l'occasion pour nos équipes de mettre en place les futures expositions. La nature sera toujours à l'honneur avec la volonté de célébrer la beauté de ce qui nous entoure et de sensibiliser au vivant et à la biodiversité. Cette année, un accent particulier sera mis sur la coopération avec différents acteurs du territoire afin d'agir ensemble sur la transition écologique mais aussi de faire rayonner le moulin sur tout le bassin genevois. En voici un aperçu :

- **Printemps :** « Le lac Léman, cherche et trouve » propose une balade aérienne pour découvrir les ports et villages de la rive française grâce aux photos de l'association Léman en partage. Des loupes binoculaires, prêtées par l'Association de Sauvegarde du Léman, invitent à observer le monde invisible du lac.
- **Été :** « La nature des friches », prêtée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Haute-Savoie, nous plonge dans ces espaces qui sont des refuges formidables pour les plantes, animaux, insectes et aussi parfois, pour les humains.
- **Automne :** « Fungi fascination », prêtée par le centre d'art et nature Espace Enchanté d'Yvoire, nous dévoile le monde fascinant des champignons sous différentes facettes : artistique, gastronomique, scientifique, fantastique, écologique... L'association La Chanterelle de Ville-la-Grand nous guidera également dans cette découverte.

Pour accompagner ces expositions, des ateliers cuisine seront proposés par notre animatrice culinaire. **Au plaisir de vous accueillir pour la réouverture, dès le 1^{er} mars !**

LE MOULIN DE CARRA « HORS-LES-MURS »

Du 13 février au 17 mai 2025, le Moulin de Carra part en voyage à Genève.



La Maison du patrimoine industriel et des arts graphiques invite Ville-la-Grand à participer à leur exposition LE MOULIN qui met en lumière quatre moulins et installations hydroélectriques du bassin genevois.

Le 27 février, élus et médiateurs se sont rendus à Genève pour présenter ce riche patrimoine. Le 22 mars, ce sera à notre tour d'accueillir l'API (Association pour le Patrimoine Industriel) pour une visite guidée du moulin lors de l'évènement "Printemps au Jardin".

VIVRE ENSEMBLE



UN RADAR PÉDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER À LA VITESSE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis quelques semaines, un radar pédagogique a été installé à proximité de l'école de Pottières. Situé dans une zone limitée à 30 km/h, il enregistre la vitesse de chaque véhicule roulant dans les deux sens de circulation et informe en temps réel les conducteurs de leur vitesse et du danger qui en découle si celle-ci est supérieure à la règle.

Au bout du premier mois d'utilisation, les statistiques montrent que nous avons tous des progrès à faire. La vitesse moyenne observée - sur plus de 50 000 véhicules - se situe en effet 10 km/h au-dessus de la norme. Et près de 10% des véhicules roulent à une vitesse comprise entre 50 et 80 km/h. Ce qui évidemment est une vitesse bien trop élevée et dangereuse dans un environnement où de nombreux enfants et parents marchent et traversent.

Ce radar pédagogique sera déplacé dans quelques mois pour être implanté aux abords des autres écoles.

À l'issue de cette phase de sensibilisation, un bilan sera réalisé et des mesures plus répressives pourront être prises pour obliger les conducteurs à réduire leur vitesse et éviter ainsi des drames.

VIE ASSOCIATIVE



L'AEV, UN ACTEUR MAJEUR DE NOTRE VIE COMMUNALE

Fondée en 2018, l'AEV (Association des Entrepreneurs Villamagnains) compte aujourd'hui 40 adhérents répartis sur Ville-la-Grand et communes limitrophes.

Elle a à cœur de mettre en lumière les commerçants et artisans locaux dans divers domaines. Elle rencontre régulièrement la Mairie et Annemasse Agglo pour échanger sur des sujets du quotidien mais aussi sur des projets plus conséquents.

Chaque année, l'AEV embellit la rue de Montréal et ses alentours avec des sapins décorés par les bénévoles (environ 30 sapins) et organise sa parade de Noël avec la déambulation du Père Noël et ses lutins de la zone du Mont Blanc au cœur de ville pour un moment de partage devant la Mairie en fin de journée.

Cet événement, devenu populaire pour les adhérents et les clients des commerces tout au long du parcours, s'est déroulé le samedi 21 décembre dernier. Nous vous donnons déjà rendez-vous le samedi 13 décembre 2025 pour une nouvelle parade féerique. Toutes les actualités de l'AEV sont également disponibles sur les réseaux sociaux.



« IMPITOYABLES », UN SPECTACLE PLEIN D'HUMOUR

L'Amicale du personnel de la Mairie de Ville-la-Grand et la Compagnie Rimdanse présentent :

« Impitoyables », pièce de théâtre mise en scène par Béatrice NAUFFRAY, avec Estelle CLUZEL, Anne-Cécile PETITE et Estelle BOURDERIAT. Très amies dans la vie, trois comédiennes apprennent le soir de leur dernière une nouvelle retentissante ! Les événements s'enchaînent et les vérités ne vont pas manquer d'éclater. Une comédie pleine d'énergie, hilarante et grinçante qui saura tenir le public en haleine !

Samedi 12 avril 2025 à 20h30

Salle du Savoy à Ville-la-Grand (Place du Porte-Bonheur)
Prix : 15 € • Cartes en vente à l'accueil de la Mairie et à l'entrée le soir du spectacle.

Renseignements : 04 50 84 24 35



UN RENDEZ-VOUS À NE PAS RATER POUR LES AMATEURS DE TIMBRES

Chaque année la Fête du Timbre se tient dans plus de 80 villes en France.

Cette année, la commune de Ville-la-Grand est heureuse d'accueillir cet événement, organisé par le Groupement Philatélique de l'Agglomération Annemassienne.

Il aura lieu les 8 et 9 mars à la Maison des Associations (Salle Mont-Blanc).

Le thème de 2025 est « Jongleurs et saltimbanques » inaugurant une série de 4 années sur le thème des Arts de la rue. Le club proposera un bureau de poste temporaire avec le timbre 1^{er} jour, une exposition d'environ 35 cadres, et une bourse aux timbres.

MAISON DES ASSOCIATIONS

La Maison des Associations (MDA) est un équipement municipal de la commune de Ville-la-Grand au service de la Vie Associative. Elle fait partie du Pôle Vie Culturelle et Associative (PVCA).

Lieu d'accompagnement, la MDA met à disposition des associations des ressources humaines et matérielles nécessaires à la gestion et au développement de leurs activités. La commune est fière de compter un tissu associatif aussi dynamique et diversifié. On dénombre pas moins de 65 associations dans les domaines du sport, de l'éducation, de la culture, de l'art, de la musique ou de l'histoire. Les associations de Ville-la-Grand et les bénévoles qui les animent sont un maillon essentiel de notre territoire et du bien-être des habitants qui y résident. Un grand merci à tous les dirigeant(e)s et bénévoles, qui nous en avons pleinement conscience, consacrent une part importante de leur temps et de leur énergie à faire vivre et prospérer les associations villamagnaines, pour le plus grand bonheur des citoyens de tous âges.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION INTÉGRÉE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS



Les Michelines : un collectif au service des femmes entrepreneures

Les Michelines est un collectif qui regroupe des femmes cheffes d'entreprise avec un objectif clair : encourager l'entraide, l'échange de connaissances et l'affirmation de soi dans le monde de l'entrepreneuriat. Elles croient en la force du collectif pour surmonter les défis professionnels et personnels. À travers ces rencontres et ces initiatives se créent des espaces de partage, de coopération et de dynamisme. Les Michelines, c'est bien plus qu'un réseau, c'est une communauté soudée où chacune trouve inspiration, soutien et outils pour avancer.

Cette communauté peut également se mettre au service d'autres projets au féminin à découvrir et à suivre sur les réseaux sociaux... Avec des valeurs de bienveillance, d'écoute, de transparence et convivialité, elles tracent la voie vers un entrepreneuriat féminin audacieux et épanouissant.

Pour découvrir le collectif, n'hésitez pas à le suivre sur instagram @michelines_entrepreneuses et/ou les contacter par email : lesmichelines.asso@gmail.com

Les Michelines, entrepreneuses, en route !

ÉTAT CIVIL

UNE ANNÉE 2024 BIEN REMPLIE

Service public majeur au sein d'une mairie, l'Etat Civil gère les dossiers administratifs des citoyens qu'il s'agisse de naissances, mariages/PACS ou décès. Il accompagne les personnes dans leurs demandes de documents officiels (passeports ou cartes nationales d'identité).

L'année 2024 du service Etat Civil de Ville-la-Grand aura été intense comme en attestent les données chiffrées extraites fin décembre. Il est à noter que ce service concerne les résidents de la commune mais également des personnes d'autres communes en Haute-Savoie qui, si elles trouvent un créneau sur le site ministériel, peuvent choisir de faire réaliser leurs documents officiels via les services de Ville-la-Grand.

	2024	2023	Évolution
Nombre de rendez-vous	1738	1209	+ 43%
Nombre de dossiers traités	1958	1380	+ 41%
Nombres de titres (passeports ou CNI) remis	2249	1967	+14%

QUELQUES CHIFFRES EN +

	2024	2023
Naissances	107	106
Décès	81	93
Mariages	28	24



Un point noir à signaler toutefois :
133 rendez-vous n'ont pas été honorés ce qui est regrettable car ces créneaux auraient pu faire le bonheur d'autres personnes en attente de rendez-vous.

En effet, toute personne n'étant plus disponible pour un rendez-vous réservé peut facilement l'annuler soit via la plateforme en ligne, soit en prévenant la Mairie.

COHÉSION SOCIALE



LES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE VIVRE AVEC SON ÉPOQUE

Les équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Ville-la-Grand accompagnent tout au long de l'année les publics fragiles et mettent en œuvre des actions pour aider les personnes qui en ont besoin, que ce soit sur des sujets financiers, administratifs, relationnels ou autres.

Parmi ces actions, la Ville organise des Ateliers Numériques destinés à tous. Ils ont vocation à faciliter les connaissances informatiques pour permettre aux participant(e)s d'être plus à l'aise dans une société moderne où la technologie prend une part croissante. Lutter contre la fracture numérique est une mission essentielle de nos collectivités pour ne pas qu'une frange de personnes se retrouve démunie face à ces usages digitaux et ne soit marginalisée faute de pouvoir se débrouiller efficacement.

Cela permet que les personnes qui n'ont pas forcément eu l'occasion de beaucoup utiliser les ordinateurs soient en capacité d'effectuer certaines démarches. Cela permet également de sensibiliser aux fraudes et arnaques qui sont malheureusement de plus en plus fréquentes sur la toile.

À noter que ces ateliers ne concernent pas que des débutants et regroupent parfois des personnes qui savent se servir d'un ordinateur dans leur vie quotidienne mais éprouvent le besoin et la curiosité de parfaire leurs connaissances sur certains sujets (Intelligence Artificielle,...). Cela peut également concerner les jeunes qui utilisent fréquemment les outils digitaux mais doivent être conscients des risques et de certaines dérives

En 2024, 44 ateliers collectifs (avec une moyenne de 11 participants à chaque séance) et 5 ateliers périscolaires ont été organisés auprès d'un jeune public (moyenne de 12 participants).

DES PARTENAIRES QUI PERMETTENT DE CONCRÉTISER NOS PROJETS

Dans le cadre de sa politique d'investissements, destinés à améliorer les infrastructures sur notre commune et la qualité de vie pour les habitants, la Mairie de Ville-la-Grand sollicite fréquemment des aides auprès des partenaires institutionnels.

Un grand merci au Département de la Haute-Savoie, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à la Caisse d'Allocations Familiales, à la Préfecture, à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information qui sont à nos côtés et permettent que les projets utiles à tous soient financés et se concrétisent.

Quelques exemples :

• **Département de la Haute Savoie :**

plus de 185 000 € accordés en 2024 pour la Maison de la Parentalité, l'implantation d'un terrain de basket 3x3, l'aménagement d'une aire de fitness extérieure, l'éclairage de courts de tennis, l'aménagement d'un square à Pottières, l'installation d'arceaux pour le stationnement de vélos et l'acquisition d'un tunnel de lavage pour la restauration.

• **Région Auvergne-Rhône-Alpes :**

près de 30 000 € accordés pour la mise en place de caméras de vidéoprotection supplémentaires sur la commune.



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalité espace dédié.

GROUPE MINORITAIRE

STATIONNEMENT À VILLE-LA-GRAND : ENTRE NÉCESSITÉ ET ABUS.

La commune de Ville-la-Grand met à disposition de ses habitants plusieurs infrastructures de stationnement, notamment deux parkings en zone bleue judicieusement situés à proximité des écoles. Le parking de l'école du Centre, connu sous le nom de « parking des souris », et le parking de l'école de Cornières ont été pensés pour faciliter les déposes des enfants en toute sécurité. Ces espaces devraient être une solution pratique pour les parents, leur permettant d'amener leurs enfants à l'école sans aucun stress.

Cependant, ces parkings souffrent d'un usage abusif par des frontaliers qui s'y garent dès le matin pour traverser la frontière et se rendre à leur travail. Ces comportements, non encadrés par un contrôle efficace du disque de stationnement, compromettent la disponibilité des places pour les parents d'élèves. Le résultat : une saturation du stationnement qui engendre des embouteillages, des voitures qui se klaxonnent, et des accès souvent dangereux. Ces problèmes touchent particulièrement les bus scolaires pour lesquels les manœuvres deviennent périlleuses en raison du manque d'espace.

Malgré la vocation initiale de ces parkings, l'absence de contrôle sur le respect des règles de stationnement laisse une grande flexibilité à ceux qui utilisent ces places à d'autres fins. Il est urgent d'instaurer un dispositif de surveillance ou des mesures coercitives pour assurer la sécurité et la fluidité aux abords des écoles.

Un problème plus large de sécurité ?

Un autre événement tragique survenu récemment souligne les défaillances en matière de sécurité sur les parkings de la commune. Début janvier, une personne a été retrouvée décédée dans sa voiture sur le parking de la salle de sport Easy Fit à Ville-la-Grand. Cet incident, bien que sans lien direct avec les problématiques scolaires, soulève des interrogations sur la sécurité et la surveillance des espaces publics de stationnement.

La commune de Ville-la-Grand dispose d'infrastructures adaptées pour répondre aux besoins de ses habitants, mais leur bon usage et leur sécurité doivent devenir une priorité.

Contact : agiresemblepourvlg@gmail.com

GROUPE MAJORITAIRE

DEVAIT-ON AVOIR PEUR DU RECENSEMENT 2025... ?

Lorsque vous lirez ces lignes, le recensement de la population de la commune sera terminé, et nous serons dans l'attente de ses résultats. Pourtant, les difficultés rencontrées par nos agents pour accéder à de nombreux logements, lors de cette campagne 2025, nous amènent à penser qu'il est important de revenir sur les enjeux de cette opération qui, pour Ville-la-Grand, se renouvelle tous les cinq ans.

A ce jour, la population légale de la commune est de 9 321 habitants. Elle est calculée sur la base des chiffres de l'INSEE pour l'année 2022, eux-mêmes extrapolés du recensement de 2020. Nous avons pourtant tous conscience que ce chiffre reste indicatif. Chaque année, l'installation de nouvelles familles nous rapproche du seuil symbolique des 10 000 habitants qui, sur un plan administratif, nous transformera en « petite ville ». Depuis son élection, l'équipe municipale a fait le choix de maîtriser et d'accompagner notre urbanisation pour éviter qu'une croissance trop rapide ne vienne dégrader la qualité de vie que nous connaissons sur notre commune. Le PLU que nous avons adopté y a été pour beaucoup. Pourtant si nous avons souhaité maîtriser notre croissance, nous savions que nous ne pourrions pas l'arrêter... Nous vivons dans une région attractive dans laquelle beaucoup de foyers, parmi lesquels ceux de nos enfants, rêvent de s'installer. De nouveaux projets immobiliers vont donc voir le jour pour les accueillir.

C'est un fait, si nous n'en sommes pas déjà une, nous deviendrons bientôt une « petite ville », et nous nous y sommes préparés. Le dimensionnement de l'école des Pottières, ou de celle qui sera construite à Cornières, le pôle social que nous avons mis en place, l'engagement de nos équipes au profit de l'enfance, de la jeunesse ou des seniors, nos équipements publics, la protection de nos espaces naturels tiennent compte de cette évolution. Nos services, nos équipements, nos projets, et nos politiques publiques répondent à nos besoins présents et anticipent ceux qui sont à venir. Pourtant, si nous avons les services d'une commune de 10 000 habitants, nous ne pouvons pas encore compter sur les moyens budgétaires qui leur sont accordés par les pouvoirs publics. Le défi qui nous attend n'est plus d'essayer d'empêcher l'essor de notre population, mais bien de l'accompagner en conservant la qualité de vie et de services qui caractérisent Ville-la-Grand.

Ce recensement 2025 revêtait donc une importance particulière et nous regrettons que certains ne l'aient pas perçue, par désintérêt pour la chose publique, par crainte de voir leurs informations détournées ou par méconnaissance de son utilité.

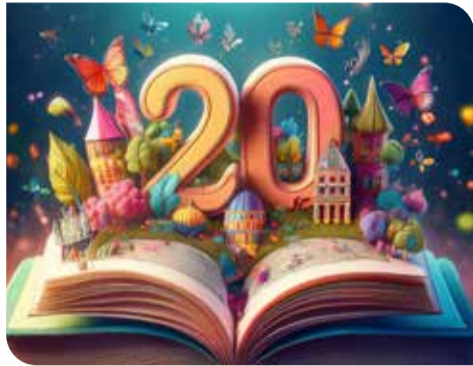
Contact : choissonsnotreavenirvlg@gmail.com

MÉDIATHÈQUE



20 ANS DÉJÀ 40 ANS SEULEMENT

En 2025 la Médiathèque et l'Animathèque célèbrent un double anniversaire.



La Médiathèque a ouvert ses portes au public en novembre 2005. Par conséquent, cela fera 20 ans cet automne qu'elle propose ses services aux usagers. Quant à l'Animathèque, l'association qui a pour mission de produire des animations au sein de la Médiathèque, elle est à l'origine du développement de la lecture publique à Ville-la-Grand. Le début de ses activités remonte à près de quarante ans.

Revenons sur la genèse de ces structures.

L'histoire commence en 1986 avec la naissance de la première bibliothèque associative dans un petit local de Pré des Plans, partagé avec une halte-garderie.

À cette époque, ces deux entités font partie d'une association dénommée CASC (Centre d'Action Sociale et Communale). La partie bibliothèque a ensuite déménagé en 1994 dans un autre petit local, dédié cette fois à ses seules activités, dans le bâtiment de la salle du Savoy, à deux pas de l'École du Centre.

En 1998, elle a à nouveau refait ses cartons pour emménager dans une partie de l'actuelle mairie, dans un local dédié de 280 m². Ce dernier est actuellement occupé par le PELS, à gauche lorsque l'on se trouve face à la mairie.

En 2003, la commune décide la création de l'actuelle Médiathèque de 550 m² dans une partie du bâtiment multiservices nommé "La Bergerie" situé place du Porte Bonheur.

Elle comprend également le restaurant scolaire, le Multi-accueil, le Relais d'Assistants Maternelles, le Pôle Multi-Activités pour la jeunesse et des appartements pour personnes âgées.

La Médiathèque a ouvert le 15 novembre 2005, avec un statut de service municipal à part entière.

Elle est depuis épaulée par l'Animathèque, qui avec son équipe d'une dizaine de bénévoles, dont une partie était déjà à l'initiative de la création de la première bibliothèque, assure des missions d'animations. Cette association constitue donc l'évolution ultime de la première structure créée en 1986.

Enfin, en juin 2019 le service Médiathèque municipale a rejoint le réseau Intermède. Ce réseau est coordonné par Annemasse Agglo mais chaque établissement membre est autonome et appartient à chaque commune de l'agglomération. Sont incluses dans le réseau Intermède les bibliothèques municipales ou associatives d'Annemasse Pierre Goy, d'Annemasse La Bulle, d'Ambilly-Gaillard, de Cranves Sales, de Juvigny, d'Etrembières, de Lucinges, de Bonne, de Saint-Cergues et bien sûr de Ville-la-Grand.

L'intégration au réseau Intermède a permis de développer de nombreux services en commun. Outre le catalogue collectif qui permet d'avoir accès à beaucoup plus de documents, la carte unique d'utilisateur permet d'emprunter et de rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque.

Le service de navette assure le transit des documents d'un établissement à un autre, tandis que, entre autres, les réservations, les ressources numériques, certaines animations, l'accès aux bibliothèques de Genève sont mutualisés.

À noter aussi, cas rare dans la région, que l'inscription et l'accès à tous les services du réseau, y compris l'emprunt des documents, sont gratuits.

De nombreuses actions d'animations, régulières ou ponctuelles, rythment la vie de la Médiathèque tout au long de l'année :

Soupolecture, Nuit du Conte, ateliers créatifs, Minilecture, Maxilecture, Doudoulecture, Prix Lettres Frontières, conférences, spectacles, projections, expositions, concours, accueils de classes, lectures dans les parcs, rencontres d'auteurs adultes et jeunesse...

Les partenariats avec les autres services de la commune, les établissements scolaires et les associations du territoire sont également soutenus et font l'objet d'une attention particulière.

Située au centre de la commune, la Médiathèque se veut un lieu convivial, coloré et lumineux, où les quelque 40 000 documents, imprimés, audiovisuels ou numériques attendent les usagers. Tous les genres littéraires et audiovisuels sont représentés en direction de tous les publics. Mais dès la création du service, l'accent a été mis sur le cinéma, la musique, la bande dessinée... La synergie qui existe entre la Médiathèque et l'Animathèque depuis le début de leur aventure commune permet de vous proposer des services de prêts et d'animations cohérents et conviviaux.

20 ans, 40 ans, de beaux âges qu'il convient de fêter.

Afin de célébrer comme il se doit ces âges que l'on dit beaux et synonymes de jeunesse et de force, les équipes de la Médiathèque et de l'Animathèque vous préparent un programme spécial.

Ainsi, fin septembre et fin novembre 2025, deux événements seront dédiés à ces anniversaires. Le premier aura lieu à la salle du Savoy le mercredi 24 septembre. Comme il s'agit de faire la fête, le spectacle « Jour de Bal » de la compagnie « Sans ceinture ni bretelles » viendra nous interpeller. La même compagnie nous proposera de nous amuser à la suite du spectacle avec un bal participatif, dans le genre « bal folk ».

Puis fin novembre, lors d'un autre mercredi, d'autres spectacles seront proposés à la salle du Savoy.

Entre ces deux événements, les animations régulières de la Médiathèque et de l'Animathèque viendront rejoindre le programme et la thématique de l'anniversaire. Alors gardez à l'esprit que cette période de l'année sera particulière, soyez attentifs aux communiqués de la Médiathèque et de la mairie qui vous informeront du détail du programme pour venir célébrer cet événement avec nous.



INFOS PRATIQUES

11 place du Porte-Bonheur, 74100 Ville-la-Grand

En savoir +

04 50 84 24 27 • media.vlg@vlg.fr • www.bibliotheques-intermede.fr

Heures d'ouverture :

• Mardi - jeudi : 15h - 18h • Mercredi : 10h30 - 12h et 14h - 18h
• Vendredi : 15h - 19h • Samedi : 9h30 - 12h30

Entrée libre • Emprunt des documents sur inscription

AGENDA MARS

DIMANCHE 2 MARS
APRES-MIDI DANSANT
Salle du Savoy 14h
LA CROCHE CHEUR

VENDREDI 7 MARS
VERNISSAGE ART VILLAMAGNA
Galerie 18h30
ART VILLAMAGNA

SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
ANIMATHÈQUE

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS
FÊTE DU TIMBRE
Salle du Mont-Blanc 9h30
GROUPEMENT PHILATÉLIQUE

MERCREDI 12 MARS
LIS-MOI UNE HISTOIRE
Médiathèque 10h30
ANIMATHÈQUE

CONFÉRENCE - ODORAT ET MÉMOIRE : QUAND LES ARÔMES RESTAURENT LES SOUVENIRS
Salle de la Bergerie 20h30
L'EVENTAIL

SAMEDI 15 MARS
DOUDOULECTURE
Médiathèque 10h30
MEDIATHEQUE

LOTO APEL JUVÉNAT
Salle du Savoy 18h
JUVÉNAT

SAMEDI 22 MARS
LOTO DES ENFANTS
Salle du Savoy 14h
COMITÉ DES FÊTES

NUIT DU CONTE
Médiathèque et salle de la Bergerie 15h
MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 29 MARS
SOIRÉE HUMOUR
Salle du Savoy
ASSOCIATION
Renseignements et informations pratiques sur www.vlg.fr

CONCERT
Villatorium 20h
LA CROCHE CHEUR

AVRIL

VENDREDI 4 AVRIL
VERNISSAGE ART VILLAMAGNA
Galerie 18h30
ART VILLAMAGNA

SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
ANIMATHÈQUE

SAMEDI 5 AVRIL
LOTO
Salle du Savoy 18h
COMITÉ DES FÊTES

SOIRÉE 3G D'IMPRO
Villatorium 20h30
3G D'IMPRO

MINILECTURE
Médiathèque 10h30
MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 9 AVRIL
LIS-MOI UNE HISTOIRE
Médiathèque 10h30
ANIMATHÈQUE

CONFÉRENCE
L'OXYGÈNE C'EST LA VIE, SAVOIR
RESPIRER C'EST VIVRE MIEUX
Salle de la Bergerie 20h30
L'EVENTAIL

SAMEDI 12 AVRIL
SOIRÉE THÉÂTRE
Salle du Savoy 20h30
AMICALE DU PERSONNEL

ATELIER DE MARIE
Médiathèque 10h30
MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 16 AVRIL
MAXILECTURE
Médiathèque 10h30
MÉDIATHÈQUE

JEUDI 17 AVRIL
CONFÉRENCE « PARENTLITÉ ET CHARGE MENTALE DES MÈRES »
Salle de la Bergerie 20h
MAIRIE EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ANNEMASSE

MAI

VENDREDI 2 MAI
VERNISSAGE ART VILLAMAGNA
Galerie 18h30
ART VILLAMAGNA

SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30
ANIMATHÈQUE

SAMEDI 3 MAI
SPECTACLE MUSIC HALL
Villatorium 19h
ASSOCIATION F.A.B

MERCREDI 7 MAI
LIS-MOI UNE HISTOIRE
Médiathèque 10h30
ANIMATHÈQUE

MERCREDI 14 MAI
MAXILECTURE
Médiathèque 10h30
MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 17 MAI
DOUDOULECTURE
Médiathèque 10h30
MEDIATHEQUE

DIMANCHE 18 MAI
BALADE TRANSFRONTALIÈRE
Moulin de Carra 10h
MOULIN DE CARRA

SAMEDI 24 MAI
CONCERT
Villatorium 20h
COULEUR GOSPEL

TOUS LES LUNDIS DE MARS
CONFÉRENCE LA CHANTERELLE
Salle de la Bergerie 20h
LA CHANTERELLE

TOUS LES JEUDIS
THÉ DANSANT
Salle du Savoy 14h30
ASSOCIATION

DU 19 AU 24 MAI
PLACE AUX MARMOTS
MAIRIE

